



ACCUEIL DE LOISIRS DE PUYRICARD 3 / 12 ANS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Mercredis Septembre à decembre 2020

1ère phase	2e phase
Habituées : <input type="checkbox"/> (Pritoritaires jusqu'au 20 juillet)	Occasionnels ou Nouvelles demandes <input type="checkbox"/>
5 jours depuis l'été 2019	moins de 5 jours depuis l'été 2019

PARENTS Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

ENFANT Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Age : ans

RÉGIME ALIMENTAIRE : **SANS PORC** **VÉGÉTARIEN** **PAI**

Remplissez les tableaux de façon méticuleuse, ils nous serviront pour la saisie informatique.

N° D'ORDRE :	
Enregistré par :	
DATE DE RECEPTION	
le / / 2020 H	
Par Mail <input type="checkbox"/>	Par Courrier <input type="checkbox"/> Direct <input type="checkbox"/>
<i>cadre réservé au Secrétariat</i>	

SEPTEMBRE

	Horaires d'arrivée						Horaires de départ					
	7h30	8h00	8h30	9h00	11h30	13h30	11h30	13h30	17h00	17h30	18h00	18h30
Mercredi 2 Septembre												
Mercredi 9 Septembre												
Mercredi 16 Septembre												
Mercredi 23 Septembre												
Mercredi 30 Septembre												

OCTOBRE

	Horaires d'arrivée						Horaires de départ					
	7h30	8h00	8h30	9h00	11h30	13h30	11h30	13h30	17h00	17h30	18h00	18h30
Mercredi 7 Octobre												
Mercredi 14 Octobre												

NOVEMBRE

	Horaires d'arrivée						Horaires de départ					
	7h30	8h00	8h30	9h00	11h30	13h30	11h30	13h30	17h00	17h30	18h00	18h30
Mercredi 4 Novembre												
Mercredi 18 Novembre												
Mercredi 25 Novembre												

DECEMBRE

	Horaires d'arrivée						Horaires de départ					
	7h30	8h00	8h30	9h00	11h30	13h30	11h30	13h30	17h00	17h30	18h00	18h30
Mercredi 2 Décembre												
Mercredi 9 Décembre												
Mercredi 16 Décembre												

ATTENTION !

Le nombre d'enfants accueillis dépendra du protocole mis en place en septembre

- **Pour les habitués** : 2 possibilités de nous adresser ce formulaire

Par mail, à partir du vendredi 26 juin, à l'adresse "reservation@cscdavin.fr", ou par courrier (possibilité de dépôt direct au secrétariat du CSC).

Les inscriptions de dernière minute devront se faire directement au secrétariat à partir du 30 août 2020

- **Pour les Nouveaux et occasionnels** : Mêmes dates et conditions que pour les habitués, mais les demandes seront étudiées en 2e phase, à partir du 20 juillet au fil des places disponibles.

En raison du nombre limité de place, l'inscription à l'Accueil de Loisirs ne sera définitive qu'après :

- Vérification et/ou mise à jour du dossier de l'enfant (fiche sanitaire, pièces obligatoires, impayés...)
- Confirmation des disponibilités par le secrétariat du CSC selon l'ordre d'arrivée et les places disponibles
- Dépôt du **chèque** de règlement dans la semaine suivant la confirmation

AUCUN ENFANT NE SERA ACCEPTE PAR LES ANIMATEURS SANS ÊTRE A JOUR DE SON INSCRIPTION.

Date:

Signature :